Quarante-septième année. — N° 178. (EDITION DU MATIN) VENDREDI 27 JUIN 1902.

Journal de Roubaix

TARIF D'ABONNEMENTS. — Roubaix-Tourcoing, le Nord et les départements limitrophes : Trois mois, 5 fr. ; Six mois, 9 fr. ; Un an, 18 fr.
Les autres Départements et l'Etranger le port en sus.
Agence particulière à Paris, 26, rue Feydeau

Bureaux et Rédaction : Roubaix : 71, Grande-Rue. — Tourcoing, rue Carnot, 5

Directeur-Propriétaire : Alfred REBOUX

ABONNEMENTS & ANNONCES : A Roubaix, aux bureaux du journal, Grande-Rue, 71. — A Tourcoing, aux bureaux du journal, rue Carnot, 5. — A Mouscron, chez M. Henri Lesaege, rue de la Station. — A Paris et à Bruxelles, dans les agences de publicité. — Le *Journal de Roubaix* est en vente dans les principaux Kiosques et Bibliothèques de Paris.

A St-JACQUES
rue des Stalles
LILLE
MAISON DE PREMIER ORDRE
Robes et Confections
POUR DAMES ET FILLETTES

LA MALADIE DU ROI D'ANGLETERRE

CHRONIQUE

LES MANGEURS DE CRIQUETS

A nouveau, la question des sauterelles revient malheureusement à l'ordre du jour. Lettres et télégrammes de tous les points de la Tunisie et des provinces d'Alger, d'Oran et de Constantine signalent la venue, si justement redoutée, des « vols » pressés des funestes acridiens.

Si la frayeur des populations est grande à l'apparition du fléau, c'est qu'hélas, là où tombent les criquets, la ruine survient : oyez plutôt :

« En 1866, raconte un témoin, je me rendais un matin sur ma propriété, il était dix heures. Un vol immense couvrait la Mitidja, le soleil en était obscurci et le sol jaunissait à vue d'œil sous le manteau d'acridiens pèlerins qui s'y pressaient. A côté de moi se trouvait une vigne de douze hectares environ, la seule du pays à cette époque, des champs de tabac déjà beaux, des colzas magnifiques de deux mètres de haut. A deux heures, je partais : la vigne n'avait plus de feuilles ni de branches vertes, le tabac n'existait plus, il ne restait du colza que des tiges de cinquante centimètres de hauteur. »

L'importance des ravages découle non tant de l'anéantissement immédiat des récoltes que de la rapacité de ces insectes, qui, notamment dans les vignes, compromettent la végétation de l'année présente, et pis encore de l'année, voire des deux années suivantes.

Inutile de s'appesantir sur la description anatomique de la sauterelle : tout le monde connaît le criquet de nos prairies, diminutif de celui dont il s'agit ; nous aurons tout dit, quand nous aurons rappelé qu'en Algérie on distingue deux sortes de sauterelles. La première espèce, appelée *pèlerin* ou voyageuse, vient du Soudan, peut-être du lac Tchad, par essaimages innombrables ; la seconde, connue depuis longtemps au Maroc, ne s'établit en Algérie, dans la région dénommée Hauts-Plateaux, qu'en 1885. Son lieu d'origine la fit désigner sous le nom de *marocaine*, ou pour employer le vocable scientifique : *stauronotus marocanus*.

—×—

La première de ces deux espèces ne mesure pas moins de sept à huit centimètres de longueur, la seconde dépasse rarement trois centimètres. Ce qui rend plus dangereuse la première variété, c'est, indépendamment de sa taille, la quantité considérable d'œufs qu'elle pond annuellement ; chaque femelle ne produit pas moins de deux coques ovifères, contenant chacune en germe quatre-vingt-dix petits criquets. Certains savants estiment que, non contentes de ces deux pontes formidables, les sauterelles, annuellement, en produisent deux autres ; et quand on songe qu'on vit, en 1891, des vols de sauterelles s'avancer, telle une armée rangée en bataille, avec un front de plus d'un kilomètre, sur TRENTE-CINQ KILOMÈTRES DE PROFONDEUR, en rangs assez pressés pour que le soleil en soit obscurci, on est à bon droit effrayé des ravages terrifiants que ce nombre incalculable de sauterelles dut faire subir à nos colons.

Et c'est ce nombre incalculable de criquets, qui, pour l'Arabe du désert, devenant le maximum de quantité, lui fait remplacer nos expressions habituelles, « comme les grains de sable du rivage », ou « comme les gouttes d'eau de l'Océan », par cette métaphore plus locale : tels les œufs de sauterelles.

Depuis la conquête, l'Algérie a gardé le souvenir de quatre grandes invasions : en 1846, en 1866, en 1874 et en 1891. La plus néfaste fut incontestablement celle de 1866, les ravages causés aux cultures étant tels que la famine s'en suivit : ruine atroce, puisqu'au dire de certains, près de cinq cent mille Arabes succombèrent.

Ces invasions répétées eurent du moins pour effet utile de nous permettre l'étude attentive du fléau, de son origine, de ses causes, pour y apporter les remèdes appropriés. A l'heure présente, nous sommes armés pour le combattre efficacement et trois batailles successives sont livrées aux terribles acridiens.

Un vol de sauterelles est-il annoncé, on réunit le plus d'individus disponibles et l'on s'efforce d'éloigner les essaims des cultures et des vignes. A force de vacarme et de coups de branchages, lauriers roses des oueds ou palmes, on les empêche de se poser et on les contraint à repartir.

Mais, imprévoyance ou inefficacité de la lutte, les sauterelles se sont abattues sur un terrain propice à la ponte, et dans le sol, par milliards, les coques ovifères sont déposées. Il importe maintenant, la ponte terminée, de détruire les œufs par un piochage et un labourage méthodiques et renouvelés, les œufs des criquets ne résistant pas à la sécheresse ni aux ardeurs du grand soleil.

La troisième bataille se livre au moment de l'éclosion des criquets : tous les œufs n'ayant pas été détruits, il appartient de diriger tous les efforts contre les jeunes insectes, efforts efficaces maintenant, grâce aux appareils cypriotes dont sont munis les agriculteurs et toutes les communes algériennes.

—×—

Après avoir brièvement examiné comment, instruits par l'expérience, nous nous sommes armés pour lutter contre les criquets, il n'est pas sans intérêt de se demander si l'on a envisagé toujours la sauterelle comme un insecte nuisible. Chercher le parti et les ressources que l'homme a pu retirer de ce même animal est une question intéressante qui, par certains côtés, ne manque pas de détails piquants.

Dès la plus haute antiquité, la sauterelle est regardée comme un aliment.

Aristophane, dans ses comédies, nous montre l'Athénien gourmet de cet aliment ; grâce au poète grec, nous savons qu'à Athènes se tenait un marché de sauterelles, tout comme aux Halles, de nos jours, on vend des escargots.

Et c'est Pline, l'historien aux savoureuses anecdotes, qui nous raconte la prédilection des sauterelles pour les plantes aromatiques : ail, thym et oignon ; marinées avant la lettre ! On ne s'étonne plus de voir le brave narrateur nous montrer l'estime qu'avaient les habitants de Chypre pour ce mets renommé.

De nos jours, il en est encore ainsi. Les Ethiopiens, racontent les voyageurs, ont un goût marqué pour les criquets ; ils en mangeant beaucoup et à toutes les sauces. Pour s'en procurer, ils ont toutes les ruses et emploient les moyens les plus divers, mais de préférence, c'est après les avoir conservés dans le sel qu'ils les consomment, à ce point que les sauterelles, dans les montagnes d'Ethiopie, tiennent à peu près la place du « petit salé » de la fermière. Le plus grand inconvénient de cette nourriture intensive à la sauterelle est, s'il faut en croire les chroniqueurs, de vieillir avant l'âge ceux qui en usent et de les faire mourir à quarante ans, en proie aux démangeaisons les plus douloureuses.

Et pourtant, à Bagdad, c'est bien autre chose. De sérieux auteurs nous affirment que l'usage des sauterelles comme aliment est si répandu que leur présence sur le marché fait subir aux autres denrées la baisse ou la hausse suivant leur plus ou moins grande abondance.

Au Sénégal, quand les nuages de criquets viennent à passer, les nègres en préparent le plus possible ; mais, ne pouvant tout les consommer immédiatement, ils en font sécher de grandes quantités au soleil ; les sauterelles sont ensuite réduites dans le pilon, en une poudre presque impalpable ; les nègres savent, par la suite, faire de cette pseudo-farine du pain d'un aspect et d'un goût bizarres.

Pour finir cet exposé des mangeurs de sauterelles, disons qu'à Madagascar les criquets, appelés en malgache *valala*, sont aussi prisés par les indigènes que par leurs congénères du Soudan. Seulement, en cela comme en tout, le Malgache sait mettre un certain degré de raffinement. Lorsqu'ils veulent un plat parfait de valalas, ils commencent par enlever aux insectes la tête, les ailes et les pattes ; c'est le « pelez et videz » des moments culinaires. Cela fait, les criquets sont mis à dégorger pendant une demi-heure environ dans une eau fortement salée, puis, séchés dans la farine, on les fait frire à la graisse.

C'est ainsi que les terribles acridiens qui causent tant de soucis en ce moment à nos colons d'Algérie servent aux appétits gloutons de certains peuples et pour l'infortune et la ruine des autres.

J. T.

INFORMATIONS

PROCÈS INTENTÉ A M. ROCHEFORT

Paris, 25 juin. — Aujourd'hui est appelé devant la 9e chambre le procès en diffamation intenté à M. Henri Rochefort par M. Allemane, ancien député socialiste. On a dû prendre au palais des mesures de police extraordinaires pour éviter tout incident. La chaleur est du reste assez accablante pour calmer toute velléité de manifestation.

M. H. Rochefort a fait plaider l'incompétence du tribunal, prétendant qu'il avait attaqué M. Allemane en sa qualité de député, mais la 9e chambre, considérant que le fait imputé à M. Allemane par l'article diffamatoire remontait, s'il était établi, à une époque où il n'était pas député, s'est déclarée compétente. M. Rochefort et le gérant de l'*Intransigeant* ont fait appel de cette décision et l'affaire a été remise.

LE CAS DE L'AMIRAL SERVAN

Paris, 25 juin. — L'amiral Servan, commandant en chef de la division de l'Atlantique, vient, dit le *Matin*, d'être rappelé à Paris par ordre du ministre de la marine.

M. Camille Pelletan se propose, en effet, de provoquer les explications de l'amiral Servan sur certains faits qui se sont produits à bord des bâtiments dont il a le commandement. Le ministre de la marine a surtout été frappé du nombre considérable de décès de marins dans les équipages de la division de l'Atlantique.

Nous pouvons ajouter que la question du rappel de l'amiral Servan a été soumise au conseil des ministres qui a approuvé la décision prise par M. Camille Pelletan.

LA CAISSE DES FAMILLES

Paris, 25 juin. — Le directeur de la Caisse générale des familles (branche vie) a déposé, le bilan de cette société au greffe du tribunal de commerce et a adressé en même temps une requête à M. Vaury, président du tribunal, pour lui demander d'être admis au bénéfice de la liquidation judiciaire.

M. Vaury a chargé M. Raynaux, liquidateur, 6, quai de Gesvres, de faire un rapport sur la situation de la Caisse des familles.

Ce n'est qu'à la suite du travail de l'expert que le tribunal examinera s'il y a lieu d'admettre cette société au bénéfice de la liquidation judiciaire.

LA FRANCE AU SIAM

Paris, 25 juin. — La *Patrie*, qui, hier, annonçait qu'une nouvelle expédition se préparait contre le Siam, dit aujourd'hui, qu'il ne s'agit que d'une expédition de police sur des bases plus ou moins étendues.

MORT DU FILS DE M. LHUERRE

Paris, 25 juin. — Le courrier des Antilles est arrivé à Saint-Nazaire lundi soir. M. Bloch, chef de la mission envoyée par le gouvernement à la Martinique, qui se trouvait à bord, a retardé de quarante-huit heures sa rentrée à Paris, pour assister aux obsèques de M. Lhuerre, fils du gouverneur intérimaire de la Martinique, qui est décédé à bord du vaisseau en vue des côtes de France.

LE SERVICE DE DEUX ANS. — L'OPINION DU CONSEIL SUPÉRIEUR DE LA GUERRE

On prétend qu'aussitôt terminée la discussion générale du projet Rolland sur la loi de deux ans, une motion sera déposée au Sénat demandant la remise de la discussion des articles jusqu'au moment où le Conseil supérieur de la guerre aura donné son avis motivé.

EXPLOSION A BORD D'UNE CANONNIÈRE

Londres, 25 juin. — Le correspondant du *Daily Graphic*, à Sébastopol, a reçu, hier soir, à une heure avancée, du quartier général de la flotte de la Mer Noire, la nouvelle qu'un cylindre a éclaté à bord de la canonnière *Téretz*, de l'escadre de la Méditerranée. Plusieurs officiers ont été tués. Cette nouvelle n'est cependant pas encore confirmée.

UN COMPLOT EN TURQUIE

Constantinople, 25 juin. — Joussouf-Izeddin, fils aîné de feu le sultan Abdul-Aziz, grand-oncle du sultan actuel Abdul-Hamid, a été arrêté et conduit au palais, où il est gardé sous prévention de complot.

L'EMPLOI DU BLANC DE CÉRUSE

Paris, 25 juin. — M. Trouillot, ministre du commerce, vient de saisir le Conseil d'Etat d'un projet de décret portant réglementation de l'emploi du blanc de céruse.

ÉCHAPPÉ BELLE

Lorient, 25 juin. — L'amiral Bienaimé, ancien chef d'état-major général, préfet maritime de Lorient, a failli être victime d'un grave accident. Il rentrait à Lorient lorsqu'un tramway a pris sa voiture en écharpe. Il put sauter à terre à temps pour ne pas être blessé, mais sa voiture a été détruite.

CHOSES & AUTRES

Les gaffeurs.

Une vieille fille. — Ah ! monsieur, vous m'avez sauvé la vie...

— Mademoiselle, cela ne vaut pas la peine d'en parler.

—×—

On demande à une victime de la Rente viagère :

— Comment, vous, si prudent, si clairvoyant, avez-vous pu aventurer des fonds dans cette affaire ?

— Que voulez-vous ! Je me suis laissé, comme tant d'autres, « humberlificoter ! »

LE PROGRAMME RADICAL

Paris, 25 juin. — Les radicaux de la Chambre ont suivi l'exemple des radicaux-socialistes et ils ont résolu de définir leur programme. Jadis, c'était à la veille des élections que les partis prenaient ce soin, maintenant on se présente d'abord en gardant un prudent silence sur certaines questions brûlantes et une fois élu on élabore un programme. Ce dont on s'inquiète le moins c'est de savoir ce qu'en penseront les électeurs ; on a quatre ans pour s'en aviser.

Dans leur réunion d'aujourd'hui, les radicaux ont décidé d'affirmer dans leur programme la nécessité de voter une loi sur la police des cultes, préparatoire de la séparation des Eglises et de l'Etat. La question du monopole de l'enseignement a provoqué une discussion très vive. Finalement, afin d'éviter une scission dans le groupe, il a été décidé que le programme proclamerait simplement le droit supérieur de l'Etat d'enseigner. Enfin, le groupe a résolu de se prononcer pour la nécessité de voter l'impôt général et progressif sur le revenu. C'est la réponse au discours de M. Renault-Morlière.

LA MALADIE DU ROI D'ANGLETERRE

L'état du malade

Londres, 25 juin. — Aucun bulletin officiel n'a encore été publié ce matin. Le Roi a passé une bonne nuit. Aucune complication n'est survenue.

La maladie continue à suivre un cours satisfaisant. Le représentant du *Morning Post* a été informé, à minuit et demi, de Buckingham-Palace, que le Roi avait bien dormi pendant quelque temps, et que ses forces se maintenaient. On ajoutait qu'aucun symptôme de nature inquiétante n'était survenu.

D'autre part, l'*Exchange Telegraph Company* annonce une amélioration dans l'état du Roi ce matin.

Enfin, le message suivant a été rédigé, à 1 h. 17, à Buckingham-Palace :

Le Roi est aussi bien que possible. On croit savoir que, dans l'opinion des médecins, si tout va bien, le Roi pourra quitter son lit dans un délai relativement rapproché.

De plus, on ajoutait, ce matin, à Buckingham-Palace que les médecins du Roi sont restés à proximité de la Chambre du malade, mais n'ont pas eu à intervenir, et, sur leur assurance qu'il n'y avait rien à redouter, la Reine a pu prendre quelque repos, ainsi que le prince de Galles qui avait passé toute la journée et une partie de la nuit auprès de son père.

Les nouvelles qui font dire au *Daily Mail* : « Pas une personne, sur dix mille, ayant subi une opération semblable, ne se trouverait dans un état aussi satisfaisant », ont causé une satisfaction d'autant plus grande, que le dernier bulletin publié hier soir, avait produit une très pénible impression, que les renseignements particuliers donnaient la gravité de la maladie, et que l'on assurait qu'Eduard VII avait, avant son opération, formulé peu d'espoir sur sa réussite.

Bulletins officiels

Mercredi, à dix heures trente, on publie le bulletin officiel suivant :

Le Roi a été très agité et sans sommeil pendant la première partie de la nuit ; mais après une heure, il a dormi quelque temps.

Le Roi ne souffre pas ; aucun symptôme défavorable.

Considérant toutes les circonstances, on peut dire que la maladie suit un cours satisfaisant.

(Signé) : LISTER, TRÈVES, SMITH, LAKING, BARLOW.

Voici le bulletin officiel de deux heures après-midi :

Le Roi a passé une bonne matinée. Son état jusqu'ici est satisfaisant.

(Signé) : TRÈVES, LAKING, BARLOW.

Londres, 25 juin. — On communique le nouveau bulletin de santé suivant :

Sa Majesté a passé une journée assez convenable. Les forces générales se maintiennent bien et il n'y a pas de symptômes qui causent une inquiétude particulière.

Le bulletin est de 6 heures 30. Il est signé Lister, Smith, Trèves, Laking, Barlow.

L'opération

Le *Temps* publie la dépêche particulière que voici :

Londres, 25 juin. — D'après des renseignements spéciaux, la maladie du roi n'est qu'une appendicite, dont le siège exact était inconnu avant l'opération, qui ne fut donc qu'une exploration à l'ouverture de l'aine. On n'a rien trouvé à l'appendice. Après une incision profonde de cinq pouces de longueur, on a découvert une tumeur à laquelle on fit une incision, et on plaça un tube. D'éminents médecins critiquent le moment choisi pour l'opération. Pourtant, le résultat en fut heureux.

Le roi fut très courageux ; il fit ses adieux et donna des conseils au prince de Galles. Son premier mot, après l'opération, fut : « Mon fils ! »

Les rideaux sont tirés à toutes les fenêtres du palais. Cependant, les musiques militaires jouent pour la descente de la garde comme de coutume. L'opinion compare la situation à celle de l'Allemagne pendant la maladie de Frédéric III.

Fermeture de la Bourse et des Tribunaux

Le lord chief justice vient d'informer les membres de la cour de justice que les tribunaux ne siégeraient ni jeudi 26, ni vendredi 27 juin. Il a été également décidé, après réunion spéciale du comité de la Bourse, que le Stock-Exchange fermera les 26, 27 et 28 juin.

Les fêtes ajournées

Il se confirme qu'à l'exception du banquet populaire, les fêtes qui avaient été organisées et dont quelques-unes, disait-on, seraient maintenues, sont définitivement ajournées. C'est ainsi qu'il n'est plus question de la grande procession dans les rues de Londres, qui aurait eu lieu malgré l'absence du roi. On en trouvera la preuve dans l'enlèvement hâtif des décorations et des drapeaux.

La plupart des journaux, d'ailleurs, demandaient ce matin qu'on abandonnât les réjouissances projetées et qu'on reprit les occupations de la vie normale. Il se pourrait que les 2.200 hommes du corps expéditionnaire de l'Afrique du Sud, qui devaient arriver aujourd'hui à Southampton, ne fussent pas dirigés sur Londres. Un service d'intercession pour le rétablissement du roi sera célébré jeudi, à midi, dans la cathédrale de Saint-Paul. Toutes les personnes qui avaient reçu des invitations pour assister ce jour-là au sacre, à l'abbaye de Westminster, sont également invitées à ce service.

S. M. ALEXANDRA

Reine et impératrice. Fille du roi de Danemark, née à Copenhague le 1er décembre 1844. La reine a pour frère le roi de Grèce, Georges Ier ; pour sœurs, la duchesse de Cumberland et l'impératrice douairière de Russie.

S. M. EDOUARD VII

Roi de Grande-Bretagne et d'Irlande, empereur des Indes. Né à Londres au palais de Buckingham, le 9 novembre 1841. Il est le deuxième enfant et le premier des 4 fils issus du mariage de la reine Victoria avec le prince Albert de Saxe-Cobourg. Marié le 10 mars 1863 à Alexandra, princesse de Danemark. Succède à sa mère, la reine Victoria, le 24 janvier 1901.

Les conséquences de l'ajournement

L'ajournement du sacre n'empêchera en aucune façon les ministres des colonies de tenir leur conférence sur les moyens de resserrer les liens de la fédération impériale.

On se demande, par contre, si les grâces que le roi devait accorder aux rebelles du Cap à l'occasion de son sacre vont être ajournées et quelles seront les conséquences de cet ajournement sur l'esprit des Hollandais.

La publication de la liste des honneurs, qui devaient être conférés à l'occasion du couronnement, tels que titres nobiliaires, chargés à la cour, sièges à la Chambre des lords, grades et honorariats militaires, décorations, etc., est ajournée.

La plupart des constructeurs de tribunes vont se trouver dans l'obligation de rembourser les sommes versées pour location de places. Ils sont pour la plupart couverts par une assurance. On assure que plusieurs compagnies d'assurances vont, de ce chef, avoir à payer plus de quinze millions de francs.

Les missions étrangères

Londres, 25 juin. — Dans la soirée d'hier, on assurait que les princes étrangers et les missions quitteraient Londres aujourd'hui ou demain, mais, au dernier moment, le bruit avait couru que les hôtes étrangers avaient reçu une communication du duc de Norfolk, grand-maréchal de la cour, les invitant à ne pas quitter Londres encore.

Le bruit n'est pas confirmé et j'apprends notamment que la mission française repart cette après-midi, à 2 heures 20.

La plupart des autres missions feront de même au-

FEUILLETON DU 27 JUIN 1902 — N° 33

LES SEPT HOMMES ROUGES

PREMIÈRE PARTIE

XVII. — (SUITE)

Et le vieux conseiller s'éloigne avec un de ces ricanements de traître de mélodrame comme on en entend qu'à la Porte-Saint-Martin ou à l'Ambigu.

Pendant que Bérold parlait, on pouvait remarquer que tous les visages étaient souriant, et il était manifeste que chacun suivait son récit avec une faveur marquée.

Seule, Mme Brémond semblait éprouver de singulières sensations depuis qu'il avait commencé à raconter le premier acte.

Le sourire, qui d'abord avait légèrement effleuré ses lèvres, s'était tout à coup éteint : un nuage sombre avait passé sur ses yeux, et, par un mouvement plus fort peut-être que sa volonté, elle s'était rapprochée, à la fois anxieuse et troublée, du journaliste.

Cependant, personne, si ce n'est peut-être M. de Roddes et Ricardo, n'avait pris garde à elle, et Bérold reprit bientôt, sans se douter de l'intérêt bizarre qu'éveillait chez Ida l'histoire grotesque qu'il racontait.

— Je vous ai dit, continua-t-il, que la malheureuse était pourvue de quarante-deux frères et qu'elle était menacée de les voir périr, un à un, pendant les quarante-deux jours de réflexion qui lui avaient été consentis.

On pouvait croire que ce n'était là qu'une menace vaine, et que le vieux conseiller se laisserait attendrir par les larmes et les prières de sa captive.

Mais il paraît que les mœurs de la *Colombrador* sont particulièrement féroces, car, à partir du deuxième jour, la pauvre enfant vit arriver régulièrement chaque matin l'esclave noir tenant dans ses mains l'horrible plat du jour !...

— Epouvantable ! atroce ! balbutièrent quelques voix.

— Mesdames, je raconte ce que j'ai vu, objecta Bérold.

— Mais c'est impossible ! invraisemblable !

Au moment où Bérold se disposait à répliquer sans rien perdre de son enjouement, il sentit tout à coup une petite main se poser sur son épaule.

Il se retourna vivement et aperçut derrière lui Mme Brémond debout, les yeux égarés, immobile et pâle comme une statue.

— Impossible ? dit-elle d'un accent plein de fièvre. Invraisemblable ?... N'en croyez rien, mesdames. Le récit que vient de nous faire M. Bérold est on ne peut plus spirituel et plaisant ; mais en le dégageant des excentricités et des bizarreries dont l'a orné son narrateur, il reste un drame des plus sanglants auquel vous pouvez croire, car moi... moi qui vous parle...

— Vous, madame... vous ?...

— O mon Dieu !

— Achevez... Achevez !

Mais au lieu de continuer, Mme Brémond avait pris sa tête dans ses mains et elle la serrait violemment par un mouvement de sombre désespoir.

— Oh ! je souffre !... J'étouffe !... balbutia-t-elle. Par pitié que l'on me donne un peu d'air.

Et avant qu'elle eût achevé, elle se laissait tomber presque évanouie entre les bras de Ricardo, qui venait de lui parler à voix rapide et basse et dans un dialecte inconnu.

XVIII

Le lendemain de la fête de M. et Mme Dangeville, Ida s'éveilla fort tard dans la journée. Son sommeil avait été lourd, parsemé de cauchemars et de visions nés de tous les incidents de la veille. La journée était sombre et pluvieuse. Mme Jacques Brémond sonna sa femme de chambre et se fit habiller. Pour la première fois de sa vie elle s'enquit de son mari et de Ricardo Gomez.

L'un était sorti après le déjeuner. L'autre avait quitté l'hôtel dès huit heures du matin et n'était pas rentré.

La jeune femme vint se placer auprès d'une des fenêtres de son petit salon et essaya de lire. Mais les mots et les phrases papillotaient sous son regard et prenaient des formes étranges. Elle jeta le livre loin d'elle.

Elle avait besoin de mouvement, d'agitation, de bruit pour occuper sa pensée qui devançait les heures, et mouvement, agitation, bruit, lui échappaient. Jamais la solitude et le silence ne lui semblèrent plus douloureux, jamais les heures ne lui parurent plus lentes à s'écouler.

— Et cependant, se disait-elle, je touche au moment suprême de ma vie ; l'heure si ardemment désirée de la délivrance va sonner ; pourquoi ces inquiétudes ? Pourquoi ces terreurs, ces appréhensions qui me sont une souffrance morale insupportable ?

Un peu avant l'heure habituelle du dîner, elle eut la perception d'un pas masculin qui, après avoir traversé le jardin, entrait dans l'hôtel et s'arrêtait à la porte de son appartement.

— C'est Ricardo Gomez ! murmura-t-elle.

Le Mexicain était en face d'elle.

— Vous avez à me parler ? demanda la jeune femme.

— Oui, répliqua Ricardo. Ne m'attendais-tu pas ?

Elle eût pu lui répondre que sa présence lui était plus odieuse encore ce jour-là que les jours précédents, mais elle préféra garder le silence, tant elle avait hâte d'abréger cette visite.

— La nuit dernière, reprit Ricardo, tu as eu un long entretien avec le comte de Roddes. Que t'a-t-il demandé ?

— De le recevoir ici, ce soir.

— Et tu lui as répondu ?

— Que je le recevrais.

— A quelle heure ?

— A dix heures.

— C'est bien. Tu m'as obéi, je suis satisfait. Mais cela n'est pas tout, ajouta Gomez en tirant un pli de sa poche, il faut qu'avant de sortir de chez toi le comte de Roddes signe ce papier. Au point où en sont les choses avec le comte, ce sera pour toi un jeu d'enfant. Je n'ai pas besoin, je suppose, de m'expliquer davantage.

Ricardo se trompait. Il avait besoin, au contraire, d'être très explicite.

— Je ne vous comprends pas, senor, fit Ida.

Ricardo eut un geste d'humeur.

— C'est que vous y mettez de la mauvaise volonté, senora. Que t'ai-je dit lundi dernier, à propos du comte de Roddes ? Voici mes paroles : « Cet homme tient entre ses mains mon sort et le tien. Il sera à la fois, si tu le veux, l'instrument dont j'ai besoin et ton libérateur. »

— Je m'en souviens.

— Et tu as accepté.

— Devais-je donc refuser cette protection amie qui venait vers moi ?

— Non. Mais il s'agissait de l'y fixer. C'est ce qu'ont fait tes charmes, ta beauté, ta jeunesse, ce sourire qui, je te le disais, pouvait accomplir des miracles, et aussi la coquetterie, l'habileté dont tu as fait preuve la nuit dernière. Le comte est si ardemment épris de toi, qu'en continuant ce manège il ne pourra rien te refuser.

Le voile venait de se déchirer.

— Ah ! s'écria la jeune femme, dans quel abîme de honte m'avez-vous plongée !

Ce fut au tour de Ricorda Gomez de ne pas comprendre.

— Que veut dire cette comédie, senora ?

— Oh ! les lâches ! les lâches !

(*A suivre*). ARMAND LAPOINTE.